

**18 – pôle municipal – mairie de Doulon – travaux de rénovation et d’accessibilité –  
procédure adaptée – demande de subventions**

**Groupe communiste – Jean-Jacques MOREAU**

Monsieur le maire, chers collègues,

Les actions de la ville pour rendre la ville plus facile aux personnes en situation de handicap sont primordiales et sont ressenties comme telles par une très grande majorité de nos concitoyens. En engageant ces travaux de rénovation et d’accessibilité sur la mairie de Doulon, non seulement nous nous inscrivons dans les objectifs de la loi handicap de 2005, mais nous relevons le défi d’adapter un bâtiment ancien, inscrit à l’inventaire des bâtiments remarquables de la Ville. Aujourd’hui ce bâtiment est de fait peu accessible non seulement aux personnes à mobilité réduite, mal ou non voyantes, malentendantes, mais aussi aux personnes âgées. Enfin, ces travaux permettent d’améliorer l’accueil et de rendre les lieux plus conviviaux.

En approuvant cette deuxième phase de rénovation de cet équipement, les élus communistes tiennent à souligner que le coût prévisionnel de l’opération (1,7 M€) illustre s’il en était besoin le niveau de l’effort consenti par notre collectivité pour rendre nos services publics plus efficaces dans le but de répondre aux attentes du plus grand nombre de nos concitoyens. L’occasion de souligner aussi le fait que depuis la loi handicap, il y a 9 ans déjà, les collectivités ont été relativement peu accompagnées par l’Etat. Outre les contraintes financières qui pèsent sur le budget de la Ville, les tentations étaient grandes du côté d’un certain nombre de parlementaires de droite, d’imposer des dérogations à la loi voire de simplifier les normes dans les bâtiments existants des collectivités.

Aussi les élus communistes soutiennent les efforts engagés par la Ville en matière de mise en accessibilité des locaux publics communaux tout en attirant l’attention sur le niveau de l’effort restant à poursuivre et qui ne pourra être atteint qu’avec un engagement de l’Etat plus conséquent. La qualité du service public passe aussi par cette exigence.

Je vous remercie de votre attention.